

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION VISA POUR L'HUMANITAIRE

MAJ 29/03/2024

Objectifs :

- ❖ Maîtriser les concepts de l'aide humanitaire en France et à l'étranger.
- ❖ Savoir choisir une association, une ONG
- ❖ Identifier les possibles dérives
- ❖ Identifier les risques pour les volontaires
- ❖ Sensibilisation aux pathologies tropicales
- ❖ Conseils sanitaires pour les volontaires

Programme :

- ❖ Présentation
- ❖ Définition et historique
- ❖ Évaluation des structures humanitaires adaptées à un projet collectif et/ou individuel
- ❖ Dérives des ASI et des ONG
- ❖ Lieux communs sur les pratiques
- ❖ Aspects sécuritaires des missions
- ❖ Les risques psychologiques de l'exposition à la souffrance
- ❖ Approche de la santé à l'Étranger

Durée :

Prix : 400,00 €

Public : toute personne souhaitant mettre en place ou participer à une action humanitaire (professionnel de santé, formateur, éducateur, particulier au sein d'une association ou d'une ONG...)

Prérequis :

Moyens pédagogiques :

- ❖ La formation se réalisera dans une salle aménagée pour accueillir l'ensemble des participants et le formateur, à la date prévue.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Alternance de théorie et d'échanges, de partage d'expériences entre formateur et participants
- ❖ Diaporamas et vidéos
- ❖ Etude de cas (exemple)



❖ Livret et Attestation « Visa pour l'Humanitaire » remis à chaque participant

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

